



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/088

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS ET D'UN
REPRÉSENTANT SUPPLÉMENTAIRE AU SYNDICAT MIXTE
DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE
BORDELAISE (SYSDAU)**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 15

Date de convocation : 2 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 2 juillet 2021

**Le 8 juillet de l'année deux mille vingt
et un à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P (visio)	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	A		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. AULANIER
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P (visio)		VIGUIER Marie	P (visio)	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	P (visio)		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P (visio)		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme TALABOT, secrétaire de séance. * **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**
Le procès-verbal du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/088

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS ET D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉMENTAIRE AU SYSDAU MIXTE DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE BORDELAISE (SYSDAU)

Vu code général des collectivités territoriales,

Vu le code pénal et notamment son article 432-13,

Vu la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 23,

Vu le décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 5,

Vu le courrier en date du 18 juin 2021 du Président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique,

Vu la délibération n°2020/071, en date du 28 juillet 2020, portant sur la désignation des représentants au SYSDAU,

Vu la délibération n° 11/12/20/04 en date du 11 décembre 2020 du Comité syndical du SYSDAU portant modification de la composition de son organe délibérant,

Considérant les fonctions de Monsieur Bernard FATH, Président de la Communauté de Communes de Montesquieu au sein du SYSDAU,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Par délibération n° 11/12/20/04 en date du 11 décembre 2020, le Comité syndical du SYSDAU a approuvé le principe de modifier la composition son organe délibérant afin d'augmenter la base du nombre de titulaires, actuellement à 28, au nombre de 30.

Le Comité syndical sera alors composé de 30 membres titulaires et 30 membres suppléants et ce afin de respecter la règle des 30% maximum de l'effectif total de l'organe délibérant pour fixer le nombre de vice-présidents à 9, soit 7 vice-présidents(es) pour représenter les 7 Communautés de communes et 2 vice-présidents(es) pour représenter Bordeaux Métropole.

Ainsi, le principe de parité Bordeaux Métropole – hors Bordeaux Métropole - utilise une formule de représentation sur la base d'un représentant pour 10 000 habitants (en retenant le 10.000ème inférieur). Sur cette base, le nombre de délégués de la CDC Montesquieu au sein du Comité syndical du SYSDAU passe de 3 à 4 (4 titulaires – 4 suppléants), permettant une juste représentation de chacun.

Dans le souci de respecter le principe de représentation paritaire Bordeaux Métropole – hors Bordeaux Métropole, Bordeaux métropole accroît également son nombre de délégués d'un délégué supplémentaire, passant ainsi de 14 à 15 (15 titulaires – 15 suppléants).

Ainsi, la CCM doit désigner les nouveaux représentants au sein du Comité syndical du SYSDAU.

Monsieur le Président propose de désigner à nouveau les membres siégeant au sein du SYSDAU suite à une demande de Haute Autorité de transparence de la Vie Publique (HATVP).

Pour mémoire, les représentants de la CCM au sein du Comité syndical sont :

> Titulaires : M. Bruno Clément – M. Benoist Aulanier – M. Michel Dufranc

> Suppléants : M. Laurent Barban – M. Francis Gazeau – Mme Nathalie Burtin-Dauzan

Nouveau titulaire : Mme Corinne Martinez

Nouveau suppléant : Mme Anne-Marie Caussé



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/088

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS ET D'UN
REPRÉSENTANT SUPPLÉMENTAIRE AU SYNDICAT MIXTE
DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE
BORDELAISE (SYSDAU)**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Nomme de nouveaux délégués titulaire et suppléant de la Communauté de communes de Montesquieu au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Aire Métropolitaine Bordelaise les personnes suivantes :
 - Nouveaux titulaires : Mme Corinne Martinez
 - Nouveau suppléant : Mme Anne-Marie Caussé
- Charge Monsieur le Président de notifier cette décision au Président du SYSDAU et aux services préfectoraux.

Fait à Martillac, le 8 juillet 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

